

Bonjour à tous,

Je me joins au président Louis Plamondon et à l'équipe de l'AQDR pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année, en faisant bien sûr comme vœu pour l'année prochaine de réduire ensemble les abus envers les aînés.

Continuez à nous faire connaître vos initiatives locales ou régionales en matière d'abus afin de les partager avec l'ensemble du réseau trousse SOS ABUS de l'AQDR.

Mise en ligne de la brochure « Vieillir sans violence »

Suite à la remarque d'un membre du réseau trousse SOS ABUS, nous avons réparé un oubli, vous pouvez maintenant consulter en ligne ou télécharger l'outil I18 de la trousse dans sa version complète. Cette brochure donne des repères pour reconnaître les victimes d'abus, évaluer le danger, prévenir le suicide et se référer aux ressources adéquates lors de l'intervention.

[Télécharger la brochure en français](#) ou [en anglais](#)

Bilan des premiers pas du Projet de Soutien aux aînés victimes d'abus (SAVA)

L'expérience-pilote SAVA, portée par le Carrefour Montrose et la table de concertation des aînés de l'île de Montréal a dressé son bilan à mi-étape. Des premiers « bénévoles accompagnateurs » ont été recrutés et vont commencer en 2011 à assister les aînés de la zone centre-est de Montréal victimes de violence, d'abus ou maltraitance à travers le processus de dénonciation, médiation ou poursuite judiciaire.

[Consulter la description du projet SAVA sur le site de la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal](#)

Création de la chaire de recherche sur la maltraitance envers les aînés

La Chaire de recherche sur la maltraitance à l'université de Sherbrooke a été officiellement lancée par la ministre Marguerite Blais le 16 décembre. La création de la chaire est la troisième mesure du plan d'action gouvernemental contre la maltraitance 2010-2015. Les sujets de recherche annoncés sont les facteurs de risque de la maltraitance et la question du suicide. Reste à espérer qu'on tiendra compte des acquis des partenaires de la trousse SOS abus!

[Lire l'annonce de la Ministre](#)

Des avancées dans le renforcement de la sécurité des résidences pour aînés

La Ministre Dominique Vien annonce une hausse du montant des amendes pour les résidences privées qui ne sont pas certifiées ou ne respectent pas les normes de santé et de sécurité. Une bonne nouvelle quand on sait que pour l'instant aucune amende n'a été délivrée mais que 11 rapports d'infraction ont été transmis à la Direction des poursuites criminelles et pénales. L'article de La Presse (lien ci-dessous) rapporte aussi que la ministre travaille sur une série de mesures notamment la vérification des antécédents judiciaires des employés et les inspections inopinées dans les CHSLD.

[Lire l'article de La Presse « Résidences privées pour aînés, vers des amendes plus salées »](#)

... bref nous finissons l'année sur des notes (ou du moins des annonces) positives !

Joséphine Loock, pour l'équipe de l'AQDR

Chef de projets

Association Québécoise de Défense des droits des retraités et pré-retraités (AQDR)

Tél. : 514-935-1551